

Ecoles en français pour tous les francophones des arrondissements de Bienne et du Seeland

En automne 2013, le législatif de la commune germanophone de Nidau a décidé de supprimer la **convention qui permet à de nombreux enfants francophones d'être scolarisés à Bienne**. Cependant, les nidowiens ont refusé par 54,5% de supprimer l'article du règlement scolaire qui offre cette possibilité aux écoliers de langue française. Les citoyens ont donc désavoué leurs autorités, qui avaient invoqué des raisons financières pour justifier l'abandon de cette pratique en faveur des francophones. Les écoliers romands coûtent quelque 150'000 francs par an à la commune. Ce débat sur la territorialité des langues, qui a animé Nidau, a passionné bien au-delà de la région. En effet, les initiateurs de la campagne « Touche pas à mes Welsches » ont même reçu une commande de leurs badges en provenance du Québec !

Plus de 20% de francophones sont domiciliés à Nidau, commune limitrophe de Bienne. Actuellement, 86 enfants effectuent leur scolarité obligatoire dans des classes biennoises où les cours sont donnés en français. Nidau fait actuellement partie des rares communes limitrophes de **Bienne à accorder ce droit à la minorité francophones**. Cependant, d'autres communes des Arrondissements administratifs de Bienne et du Seeland comportent une forte minorité romande. En effet, on dénombre 23 communes avec au moins 10% de romands, 13 qui en comportent au moins 15% et quatre, dont Nidau, qui en disposent plus de 20 ! Par exemple, 40% de romands sont domiciliés dans la commune germanophone de Gals.

Il convient dès lors que le canton de Berne subventionne les communes germanophones des Arrondissements administratifs de Bienne et du Seeland, afin que les enfants de la minorité romande puissent être scolarisés dans leur langue maternelle dans une autre commune francophone. On pourrait **de plus imaginer qu'une telle mesure concerne également les enfants de la minorité germanophone du Jura Bernois**.